



PROFESSEUR: Jennifer Deslandes

Professeur de danse jazz Diplômé d'Etat, elle a commencé la danse vers l'âge de 7ans et cela s'est transformé en véritable passion qui depuis, ne l'a plus jamais quittée. C'est cette passion qu'elle désire transmettre à son tour.

Sa formation: - 1an au Centre des arts vivants àParis pour l'EAT (Examen d'aptitude Technique).
- 2 ans au Pont supérieur à Nantes pour le Diplôme d'Etat

Cours

Nombre de cours	Tarif à l'année	Tarif 2 ^{ème} inscription -20%(la remise ne s'effectue pas sur la location des costumes)	Tarif 3 ^{ème} inscription et plus -30% (la remise ne s'effectue pas sur la location des costumes)
1 cours	265€ (dont 20 € de location costume)	216€	191,50€
2 cours	450€ (dont 37€ de location costumes)	367,40€	326,10€
3 cours	560€ (dont 52 € de location costumes)	458,40€	407,60€
4 cours	640€ (dont 60 € de location costumes)	524€	466€
À partir de 5 cours	690€ (dont 60€ de location costumes)	564€	501€

Remise de -20% appliquée sur le 2^{ème} abonnement, -30 % sur le 3^{ème} ou plus en déduisant la location costume, Exemple pour 2 abonnements : 1 abonnement à 450 euros et un abonnement à 265 euros
1^{er} abonnement =450 €, 2^{ème} abonnement = 265€(remise effectuée sur le moins cher); Base : 265€= 245 + 20 euros location costume , 245-20%= 196 €
196+20 euros de location costume =216 euros , Total du deuxième abonnement =216 euros ; Soit 450€+216€ pour les deux abonnements costume compris

Cours Éveil /Initiation =200 euros

Éveil : 200 euros	2 ^{ème} abonnement 20%= 164 €	3 ^{ème} abonnement 30%= 146 €
Initiation 1 : 200 euros	2 ^{ème} abonnement 20%= 164 €	3 ^{ème} abonnement 30%= 146 €
Initiation 2 : 200 euros	2 ^{ème} abonnement 20%= 164 €	3 ^{ème} abonnement 30%= 146 €

FICHE D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Adresse mail :

AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e)autoriseà suivre les cours de danse au sein de l'école de danse Jen'studio

N° de Tel élève ou responsable légal de l'élève

DROIT A L'IMAGE

J'autorise / je n'autorise pas *L'ecole de danse Jen'studio à utiliser et diffuser mon image sur différents supports.

Date :

Signature de l'élève ou du représentant légal :

Documents à fournir au moment de l'inscription :

- 1- formulaire de santé rempli et signé
- 2- formulaire d'inscription rempli et signé recto verso (le règlement doit être lu obligatoirement avant toute acceptation)
- 3- Un chèque de caution de 40 euros pour la location du costume du spectacle de fin d'année (le chèque n'est pas encaissé sauf en cas de détérioration du costume, perte ou autre)

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1-Période de cours

Les cours sont dispensés de septembre à juin hors vacances scolaires et jours fériés (sauf exceptions) L'école se réserve le droit d'annuler un cours ou stage en fonction du nombre d'élèves présents

Article 2-Paiements

Les mineurs doivent avoir une autorisation de leur responsable légal (parent ou tuteur). Le paiement est exigible au début de l'année. En cas de paiement en plusieurs fois les échéances ne pourront pas dépasser le mois de décembre.

Les abonnements ne sont ni cessibles, ni remboursables.

Toute année commencée est intégralement due !

Article 3-Consignes pendant les cours

Seul le professeur décide suivant les capacités de l'élève de son passage en niveau supérieur.

Jen'studio est un lieu de rencontre où il fait bon vivre. La vie en groupe passe par l'acceptation de certaines règles (les élèves ou parents) : la politesse, le dialogue serein, la franche camaraderie et la solidarité.

- Pendant toute la durée de leur présence dans l'établissement, il est demandé aux parents ainsi qu'aux élèves d'avoir une tenue correcte, de ne pas crier ou parler fort dans l'enceinte et à l'extérieur du bâtiment pour ne pas gêner le déroulement des cours.
- L'accès aux vestiaires, et au studio de danse est exclusivement réservé aux élèves (à l'exception des parents des niveaux Eveil/initiation) et au professeur. En cas de perte ou de vol. Jen'studio ne pourra être tenu responsable.
- Tous les danseurs doivent utiliser des chaussures réservées à la danse (Ne venant pas de l'extérieur), non marquantes, sans fer, ni-clou, propres et sèches.
- Chacun veillera à garder les locaux et le sol de danse dans le meilleur état de propreté possible.
- Chaque participant se devra d'avoir une attitude respectueuse envers les professeurs et les autres élèves sous peine d'exclusion définitive, sans remboursement
- Le respect de l'heure est le respect de tous.
- Chaque participant acceptera le niveau et la progression du cours dans lequel il est inscrit.
- Les accompagnateurs non-danseurs ne sont pas admis dans la salle
- Toute personne participant au cours aura acquitté préalablement le montant des cours
- Chacun se devra d'avoir une tenue correcte et adaptée à la danse
- Il fera en sorte d'avoir une hygiène personnelle convenable et fera le nécessaire pour rendre ses odeurs corporelles les plus discrètes possible
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux de l'école Les fumeurs qui arrivent pour un cours veilleront à se débarrasser de leurs mégots en respectant la propreté des abords et la sécurité des occupants du bâtiment

- Le parking n'est pas un terrain de jeux. Les parents doivent s'assurer de la sécurité de leurs enfants. L'école de danse ne peut être tenue responsable d'incident survenu en dehors de la salle de Danse.
- Les démonstrations extérieures (publiques hors cadre de l'école) sont interdites sauf autorisation de l'école. Les élèves qui transmettent l'enseignement acquis pendant les cours se verront exclus et pourront faire l'objet de poursuites.
- Les élèves désireux de transmettre leurs connaissances apprises se feront connaître auprès de leur professeur

Article 4-Absence et Présence

Les élèves doivent être assidus aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année.

Important: En raison d'un trop grand nombre d'absences la saison passée, qui ont gêné le bon déroulement de la préparation du spectacle, des règles plus strictes s'imposent....

A partir du mois de Janvier (de l'année de danse en cours) toute absence devra être justifiée ...4 absences injustifiées= pas de spectacle

Je m'adresse surtout aux parents d'élèves qui n'amènent pas leurs enfants pendant des semaines et reviennent comme si de rien n'était 1 semaine ou 2 avant le spectacle de fin d'année. J'insiste sur le fait que nous ne préparons pas un spectacle banal de fin d'année mais essayons d'avoir un spectacle de la meilleure qualité qui soit. Chaque élève compte et il est hors de question que l'on vienne à la carte dans les cours où l'on est censé apprendre discipline rigueur, travail, efforts, dépassement de soi, investissement, esprit de groupe etc....La liste est longue mais c'est avant tout une école de danse et il est important de rappeler que l'élève ne progressera pas sans appliquer toutes ces valeurs qui sont propres à l'école. Les absences ne seront ni déduites, ni remboursées.

En cas d'arrêt définitif des cours, veuillez s'il vous plaît me prévenir.

Article 5-Gala

Jen'studio organisera un spectacle de fin d'année tous les ans auquel participeront TOUTES les classes de danse. La présence des élèves aux différentes répétitions et représentations du gala est obligatoire.

La représentation du gala sera payante y compris pour les familles.

Article 6-Droit à L'image

Jen'studio se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité sur tout support que ce soit concernant l'image de l'école de danse.

Article 7-Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Chaque élève ou parent d'élève (mineur) autorise la diffusion de photos/vidéos le concernant prises dans le cadre de nos activités sauf avis contraire stipulé sur la fiche d'inscription.

En devenant élève chez Jen'studio vous vous ferez plaisir certes, mais vous en deviendrez aussi les acteurs indispensables à sa bonne réputation et à son rayonnement

Je reconnais avoir lu et accepté le règlement intérieur

DATE : SIGNATURE :